



Le Petit St Martinois

Septembre 2019

Chers amis, St Martinoises, St Martinois,

Un maire est mort pour avoir voulu faire respecter la loi.

Un serveur est mort parce que la préparation de son sandwich n'était pas assez rapide.

Moins grave, mais tout aussi révélateur de l'incivisme croissant de nos concitoyens qui s'exprime de différentes manières : mégots de cigarettes, dépôts sauvages de gravats, chiens en liberté, reliefs de nourriture et de boissons à côté des poubelles, tri sélectif mal effectué.....

Ces excès sont-ils liés à la chaleur de l'été ? Selon des experts, lorsque la température dévie d'un degré de la normale saisonnière, la fréquence des violences entre personnes augmente de 4% et celle entre les groupes s'accroît de 14 %.

Souhaitons que la baisse des températures permette de retrouver un peu de la sérénité nécessaire aux enfants et aux parents pour reprendre le rythme imposé par la rentrée scolaire.

Septembre c'est bien sur le temps des vendanges dans des vignes un peu malmenées par la canicule de l'été mais relativement épargnées par les impressionnantes chutes de grêles qu'ont connu nos voisins de la Drôme. La récolte devrait être belle, même si elle est un peu moins abondante. Pas de danger pour 2020 : le rosé sera au rendez-vous.

Bonne rentrée à toutes et tous

Joëlle RICHAUD

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Les procès-verbaux sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune www.saintmartindelabrasque.com Vous pouvez en obtenir une copie.

Séance du 20 mai 2019

- Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association des maires de Vaucluse et des maires de France : unanimité
- Signature d'une convention entre la Direction Départementale des Territoires et la commune pour une servitude d'utilité publique pour les canalisations transport de matières dangereuses en milite avec la commune de La Tour D'Aigues : unanimité
- Droit de préemption urbain : suite au retrait de la délibération du 10/09/2018 approuvant le Plan Local d'Urbanisme afin de tenir compte d'une demande de rectification de la part du Préfet de Vaucluse, une nouvelle délibération a été prise le 10/12/2019. Le PLU étant maintenant validé, il convient de remettre en place le DPU : unanimité
- Définition du prix des parcelles à acquérir le long du chemin de la Montagne pour réalisation d'un cheminement piétonnier : unanimité
- Contractualisation 2017/2019 : Le solde à utiliser, soit 85 945,09 € sera réparti sur différents investissements dont 14 970 € en faveur du patrimoine (fontaine Belle Etoile recherche/réparation circuit alimentation fontaine): unanimité
- Vote des subventions aux associations : unanimité

Séance du 1^{er} juillet 2019

- Recomposition du conseil communautaire en vue des élections municipales de 2020. Notre commune aura 2 représentants : unanimité
- Lancement du Marché à procédure Adaptée pour le chemin de la Montagne : unanimité
- Motion pour la défense de la Trésorerie de Pertuis : unanimité
- Association « La Boule St Martin » : subvention de 500 € accordée à l'unanimité
- Reprise du fonds de commerce du restaurant : confirmation de la délibération du 04/02/2019 : unanimité
- Décision modificative N° 1 : unanimité
- Convention « Orang » pour enfouissement des réseaux début du chemin de la Montagne : unanimité
- Antenne 4G : refus d'annulation de la délibération du 08/04/19 suite à un recours gracieux de l'association « Les amis de St Martin » et du collectif des habitants. : 8 voix pour son maintien, 2 voix pour son annulation

ETAT-CIVIL

Naissances : Ayden MEKSVANH le 16 juillet 2019

Mariages : Luc GARCIA et Delphine HENRY le 18 août 2019
Thierry FABRE et Christelle AUDET le 31 août 2019

Décès : Georgette CORBEIL épouse FOUQUE le 28 juin 2019
Christine JUNCKER épouse DU GARDIER le 19 août 2019

LA VIE DE LA COMMUNE

Elections Municipales : dimanche 15 mars et 22 mars 2020

Inscription sur les listes électorales : vous êtes nouvel arrivant ou vous êtes en cours de déménagement ? N'oubliez pas de vous inscrire dans votre nouvelle commune de résidence. Vous avez jusqu'au 07 février 2020 pour le faire si vous souhaitez voter pour les municipales. Vous pouvez le faire en ligne sur : service-public.fr

Cérémonie du 11 novembre : à 11h salle du Conseil. Nous comptons sur votre présence.

Police de Sécurité de Quartier

La PSQ assurera une permanence dans notre commune les :

- vendredi 4 octobre de 15h à 17h
- lundi 25 novembre de 15h à 17h
- jeudi 17 janvier 2020 de 5h à 17h

Vous avez un problème de voisinage, d'incivilité, vous souhaitez donner une procuration pour les élections ? N'hésitez pas, venez rencontrer le gendarme de permanence.

Amélioration de l'habitat et Opération façades

L'opération façades se terminera fin 2019 pour le dépôt des dossiers.

Si vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre habitation, vous pouvez vous renseigner auprès de SOLIHA 84 Madame Pezeux au 04 90 23 12 12.

Elle sera en mairie de St Martin de la Brasque de 9h à 12h

- Le 10 octobre
- Le 12 décembre



Traverse du Cercle

Avant travaux



Travaux réalisés par l'entreprise « Pierres et design ».

Après la traverse des Crotonnes et la rue des Catafornes, les travaux réalisés Traverse du Cercle viennent compléter la remise en état de nos ruelles atypiques.

Après travaux



Merci à la Région Sud Provence Alpes Cote d'Azur qui a financé ce projet à hauteur de 70 % du prix HT.

Chemin de la Montagne

Nous sommes presque au bout des démarches nécessaires pour lancer les travaux qui consisteront à la création d'un cheminement piétonnier pour rejoindre le hameau de Belle Etoile, la réalisation d'un parking en dalles drainantes pour ne pas perturber l'écoulement des eaux de pluies et l'enfouissement des lignes téléphoniques.

La déclaration préalable déposée a reçu l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France.

La Région Sud Provence Alpes Cote d'Azur participera au financement de cette réalisation via une subvention de 55 732 €.



Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement citoyen obligatoire

Tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française doivent se faire recenser entre la date anniversaire de leur 16 ans et la fin du 3^e mois suivant.

Si vous ne l'avez pas fait dans les délais, vous avez jusqu'à vos 25 ans pour régulariser votre situation.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC)

- Allez à la mairie de votre domicile
- Ou connectez-vous sur : **service-public.fr**

Vous devez vous munir de votre pièce d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement est valable jusqu'à l'âge de 18 ans, ensuite le certificat de participation à la JDC est indispensable pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, brevet des collèges, CAP, BEP, baccalauréat...)

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez aller sur le site : <http://www.defense.gouv.fr/jdc>

Le centre d'accueil du service national de Nîmes vous accueille au 04 66 02 31 73

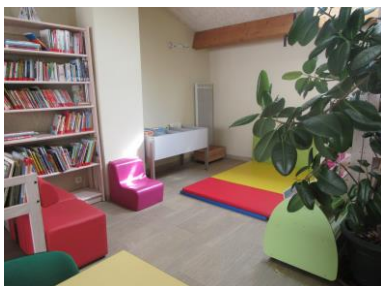
Bibliothèque

Vous aimez lire ? Alors pensez bibliothèque. Vous y trouverez plus de 500 livres renouvelés 2 fois par an.

Elle est ouverte le mardi de 16h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 11h.

Abonnement annuel : 10 €

Un coin enfants est à la disposition des élèves de l'école qui fréquentent assidument ce lieu pendant l'année scolaire accompagnés par Marie-Christine.



Frédérique et Jacques seront à votre écoute et feront le nécessaire pour trouver le livre qui vous convient.



CINÉMA LE CIGALON Salle Art & Essai
Cours Pourrières 84160 Cucuron
www.cinemacigalon.fr



**CINEMA : Prochaines séances
salle polyvalente**

Les mercredi **04 septembre**, **02 octobre**, **06 novembre**, **04 décembre** à 20h30

Compteur LINKY

Il commencera à être déployé sur la commune en avril 2020.

Chaque abonné recevra un courrier 45 jours avant le début du mois d'avril.

La société OTI France est l'entreprise en charge de la pose.

Si vous voulez garder l'ancien compteur, il faut en informer ENEDIS. Dans ce cas, le relevé de compteur annuel sera payant (prix pas encore fixé à ce jour).

Attention : si ENEDIS ne peut accéder à un compteur entravé, en cas de problème électrique, l'assurance du client ne marchera pas.

Fibre optique

Ne vous précipitez pas pour répondre aux sollicitations des commerciaux. Une réunion d'information sera programmée en octobre par COTELUB.

Antenne 4G

Le permis de construire a été accepté par toutes les personnes publiques consultées. Nous attendons la prise en charge financière de l'équipement en électricité et en fibre optique de l'antenne, par Orange, pour valider le permis.

Dépôts sauvages de gravats

Tristement porté à la une des journaux suite au décès du Maire de Signes (83), le dépôt sauvage de gravats est formellement interdit car très polluant et dangereux.

Le propriétaire d'un déchet est celui qui le produit. Il a donc l'obligation de s'en débarrasser. Mais même s'il mandate une entreprise pour transporter et éliminer les déchets, il est responsable du déchet en question jusqu'à son élimination totale.

C'est le maire, investi des pouvoirs de police, qui a tout pouvoir pour agir et faire cesser ces agissements. Par contre, si le dépôt sauvage a été effectué sur un terrain privé, c'est le **propriétaire du terrain qui devient responsable des déchets et de leur élimination.**

Que risque un particulier pour un dépôt sauvage ? :

- Une amende de 68€,
- Si vous ne réglez pas immédiatement ou dans les 45 jours suivant la constatation du dépôt, l'amende passe à 180€.
- Si vous contestez l'amende ou refusez de payer, le montant peut aller jusqu'à 450€ et sera jugé devant le tribunal de police.
- Si vous avez utilisé un véhicule pour transporter et jeter les déchets, l'amende peut aller jusqu'à 1.500€.

Que risque un professionnel ? :

- **jusqu'à 75.000€ d'amende et 2 ans de prison**

Le Pôle Environnement de COTELUB accepte 2 voyages par jour du lundi au jeudi et 1 voyage le vendredi. C'est GRATUIT. Alors, pourquoi prendre autant de risques pour gagner quelques minutes ?

Mégots de cigarettes : un danger pour l'environnement

4 300 milliards de mégots par an sont jetés dans les rues, ce qui correspond à **137 000 mégots/seconde**



Un mégot met environ **12 ans à se désintégrer** complètement ; période pendant laquelle des substances dangereuses telles que l'**arsenic**, le **chrome** et le **cadmium** polluent l'environnement.

Un mégot contient plusieurs milliers de substances toxiques, il peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et la rendre non potable.

Utilisez un cendrier de poche et ne jetez plus vos mégots par terre.

Essayez d'arrêter de fumer : c'est bénéfique pour la santé et le porte-monnaie

Chiens sans surveillance

Quand vous ouvrez la porte à votre chien pour qu'il aille faire ses besoins sans surveillance, voilà comment nous retrouvons nos potelets.

C'est décourageant.



Adolescents sans éducation

Voilà ce que l'on trouve presque tous les matins, la poubelle se trouvant à 80 cm, quand ce ne sont pas des emballages Mac'Donald jetés le long des voies publiques ou laissés sur la place au pied des bancs.

Devenir de l'arbre face au changement climatique.

Cette préoccupation n'est pas anodine lorsque l'on sait l'importance des arbres dans la production d'oxygène, la séquestration du dioxyde de carbone et la filtration de la pollution, le rafraîchissement de l'air par évapotranspiration, le rôle de réservoir de biodiversité ... sans parler de l'esthétique et de la qualité de vie.

Que serait St Martin sans ses allées de platanes sur le mail ?



Chasse aux trésors sur le pas des « Saint-Martin » : 28 septembre 2019

C'est dans les rues de St Martin de la Brasque que se déroulera cette chasse aux trésors organisée par l'association « Agir pour notre Canton de Pertuis » afin de contribuer, à sa manière, à la restauration de l'île antillaise « Saint Martin » dévastée par l'ouragan IRMA en septembre 2017. Ce sera également l'occasion de mieux comprendre ce magnifique village, havre de paix chargé d'histoire.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des initiatives prises par Bruno Labat, avec le soutien des communes de St Martin de la Brasque, La Bastidonne, Mirabeau, du collège Albert Camus et du centre social l'Aiguier, qui ont déjà permis un partage et un soutien solidaires.

La recette sera reversée intégralement à l'association « Origines du Monde ». Votre participation à ce temps de culture et de partage renforcera le lien déjà créé entre l'île St Martin et le Sud Luberon.

Participation : 5 €

RDV : le 28/09/19 à 13h30 devant la salle polyvalente.

Noëlle Trinquier

Agence de l'eau Rhône Méditerranée

Depuis 2013 : 60 % en moins de flux micropolluants minéraux (zinc, cuivre, nickel et chrome) constatés dans les cours d'eau du bassin Rhône Méditerranée

474 270 hectares certifiés en agriculture biologique en 2017 soit 43 % d'augmentation par rapport à 2014.

15 262 hectares de zones humides ont été restaurés ou préservés durant ces 6 dernières années

Mais : 25 millions de m³ d'eau prélevés pour produire de la neige de culture. C'est 2 fois plus que les volumes prélevés en 2015 pour l'irrigation dans l'ensemble des bassins de montagne
6 578 hectares ont été artificialisés chaque année en France entre 2006 et 2015.

Le littoral, à lui seul, affiche 246 kms de côtes artificialisées soit 11 % de sa surface.



Enquête EMC2 (enquête mobilité certifiée cerema)

De novembre 2019 à avril 2020, la société ALYCE interrogera par téléphone ou par contact direct des habitants sur leurs déplacements réalisés la veille de l'enquête, quel que soit le mode utilisé : voiture, bus, car, tram, marche à pied.....

Les ménages à enquêter seront informés par courrier avant d'être contactés par les enquêteurs qui seront munis d'une carte professionnelle, d'une copie de la lettre-avis envoyée et des documents nécessaires au bon déroulement de l'entretien.

Cette enquête, diligentée par l'Etat, la Métropole Marseille Provence et le Département des Bouches-du-Rhône, concernera 23 communes de Vaucluse parmi lesquelles la nôtre.

La Région Sud a mis en place : « ZOU » Spécial Jeunes

Pour seulement 9,20 euros par mois (soit 110€ par an), les jeunes de moins de 26 ans scolarisés, étudiants ou apprentis peuvent se déplacer toute l'année sur l'intégralité du réseau régional « Zou » Provence Alpes-Côte d'Azur : transports scolaires, interurbains, LER et TER quel que soit le moment de l'année grâce à l'abonnement "Zou Etudes" mis en place par la Région.

500 euros pour se cultiver à l'envi : Si tu as 18 ans cette année, si tu es Vauclusien et que tu aimes le cinéma, le théâtre, la musique, les activités artistiques ou la lecture... tu peux bénéficier de 500 euros d'argent de poche offerts par le Gouvernement à dépenser sur le "pass Culture". Ce dispositif en cours d'expérimentation dans plusieurs départements a pour but de susciter la curiosité en facilitant l'accès aux activités culturelles. Pour bénéficier des 500 euros, il suffit de se connecter sur le site pass.culture.fr. Ensuite grâce à une application numérique géolocalisée, il sera possible d'accéder aux offres culturelles à proximité de l'utilisateur dans un délai d'un an à compter de l'activation du compte.

Fête votive

Malgré l'absence de manèges, la fête votive a connu un beau succès. La concurrence de la fête du vin à la Tour d'Aigues, n'a pas entamé la fidélité des 140 personnes inscrites pour déguster une excellente paella. Une soirée dansante a clôturé ce premier samedi du mois d'août.

La soirée cabaret du dimanche soir, si l'on en juge par les éclats de rire qui l'ont émaillée, a été un beau moment de détente grâce au



groupe de transformistes humoristes « Amanda et sa troupe ». Les imitations de Linda Lemay, Line Renaud, Mireille Mathieu, Rika Zarai, Céline Dion..... nous ont permis de retrouver des chansons et des artistes qui, pour certains, sont totalement oubliés par les radios.



Guillaume Ibot, fil conducteur de la soirée, nous a régales avec une imitation réussie de Johnny.

N'oublions pas les concours de boules du vendredi au lundi, organisés par l'association « La Boule St Martin », et suivis avec assiduité.



Enfin, le stand de beignets et autres douceurs a eu un succès fou.



Comité Communal des feux de Forêts

Ils ont patrouillé de mi-juin jusqu'à fin août pour vérifier qu'aucune infraction n'était commise et surveiller un éventuel départ de feu de forêt. Ils ont du faire face à des camping-caristes peu respectueux qui avaient décidé de passer la nuit à la source de Mirail alors que c'était formellement interdit.

Comité Communal d'Actions Sociales

CCAS : A quoi ça sert ?

Une habitante de la commune, seule et octogénaire, a demandé de l'aide au CCAS pour remplir son dossier d'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADPA). C'est Chantal Volluet qui s'en est chargée.

Suite à ce dossier, elle a contacté un organisme d'aide ménagère qui l'a informée que la personne en question avait un impayé. Elle a donc vérifié le carnet de chèques et constaté que plusieurs chèques portaient la mention ADAR mais soit sans aucun détail du montant soit avec un montant de 38 €.

Après comparaison avec les relevés de banque, il s'est avéré que les montants débités étaient bien supérieurs à ceux indiqués sur les talons.

Une demande de photocopies de chèques a été faite auprès de la banque, ce qui a confirmé que le bénéficiaire était un particulier et non l'ADAR.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie, l'affaire a été jugée devant le tribunal correctionnel d'Avignon qui a condamné l'aide ménagère indélicat à rembourser la somme subtilisée en réparation du préjudice subi par l'octogénaire, 1 000 € pour le préjudice moral et 1 000 € pour les frais de représentation en justice.

Bravo Chantal

31 octobre : HALLOWEEN avec le groupe Batucalub et une conteuse

16 novembre : LOTO (à confirmer)

06 décembre : FETE DES LUMIERES.

17 décembre : Le colis de Noël de nos aînés pourra être retiré le mardi après-midi lors de l'après-midi récréatif de l'association du 3^e âge.

Le coin des associations

JOURNEE DES ASSOCIATIONS dimanche 8 septembre sur le marché

Les Enfants d'Abord en Sud Lub'



Les Enfants d'Abord en Sud Lub' se sont faits une joie de lier l'utile à l'agréable en proposant des manifestations scolaires mais aussi publiques dont les bénéficiaires permettent de venir compléter en ce mois de septembre les coopératives des écoles de Saint-Martin de la Brasque et de Peypin d'Aigues.

Mais comme toute association, nous recherchons, non pas désespérément mais au contraire avec beaucoup d'entrain, de nouveaux adhérents pour cette rentrée scolaire, volontaires et bienveillants, pour nous aider selon leurs moyens dans l'organisation de ces manifestations.

Au-delà de l'aspect caritatif, c'est le côté social et humain que nous retenons des manifestations passées, qui contribuent au rayonnement du village et que nous souhaitons conserver et renforcer.

L'association est ouverte à tous, un lot, un coup de main, une idée, un peu de temps, un peu d'argent... rejoignez-nous !

Adhésion annuelle : 5€

Retrouvez-nous à la journée des associations sur le marché le dimanche 8 septembre

Ecrivez-nous : lesenfantsdabordensudlub@gmail.com

Club du 3^e âge

La reprise des activités a eu lieu le mardi 3 septembre dans la salle polyvalente.

Convivialité est le mot exact pour traduire l'ambiance de ces rencontres des mardis après-midi. Fin juin, les seniors se sont retrouvés pour un repas de fin d'année au restaurant « Fourchette et Baguettes » et après 2

mois d'interruption (juillet/août) les retrouvailles ont été chaleureuses.

Prix annuel de l'adhésion : 15 €



Centre Social Culturel et Sportif (CS2)

Reprise des cours le 16 septembre.

Nouveau programme : Guilia, Nathalie, Florence et Thibault vous attendent pour vous proposer leurs activités, **avec une nouveauté le jeudi : du théâtre pour les enfants !**

Venez nous retrouver dimanche matin 8/09, sur le marché, pour la journée des associations. Ce sera l'occasion de nous rencontrer, de vous informer et peut être vous inscrire !

Alors à bientôt avec le CS² et bonne rentrée à tous !!!



Contact : asso.cs2@gmail.com ou 06 64 28 73 95 Béatrice Balme
Adhésion au CS2 : 10€/famille + le prix de l'activité (entre 130 et 150 €)

Gymnastique Volontaire St Martin La Motte

Reprise des cours le lundi 16 septembre.

Acti'March, gym plein air, stretching, randonnée.... il y en a pour tous les goûts.

Le premier cours est gratuit afin que vous puissiez tester si le(s) cours choisi(s) sont ceux qui vous conviennent.

Le tarif annuel varie en fonction du nombre de cours retenus.

Contact : 04 90 77 72 25 ou 04 90 77 77 93 ou courriel
josette.mathiot84@orange.fr



Les organismes intercommunaux



Familles à Energie Positive

37 familles du Sud Luberon ont participé au défi « Familles à Energie Positive » sous la houlette de l'association « Les centrales villageoises du Pays d'Aigues », le PNRL et Cotelub

Les efforts ont permis de largement dépasser l'objectif initial de 8 % d'économies pour atteindre 18 %.

Ensemble, ces 37 familles ont appris les gestes du quotidien leur permettant d'économiser au total 132 000 kwh par an soit la consommation de 30 logements basse consommation ou ce que produisent annuellement les 11 toitures en panneaux photovoltaïques installées par les centrales Villageoises.

Cette économie représente une moyenne de 350 € par famille et par an sans perte de confort.

Ceci confirme que la sobriété énergétique est un élément de la lutte contre le réchauffement climatique.



Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Il s'agit d'un projet territorial de développement durable qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie, à la suite de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015. Il

visent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété énergétique, la qualité de l'air ou encore le développement des énergies renouvelables. Ce Plan Climat se fait en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Apt car nous avons choisi de mutualiser notre chargé de mission dans le cadre de la maîtrise de notre budget mais également parce qu'il était intéressant de réaliser une analyse conjointe entre nos deux territoires voisins, composés de différences mais aussi de beaucoup de points communs.

Quelles sont les actions de développement durable déjà menées par Cotelub ?

Nous sommes depuis longtemps préoccupés par ces questions environnementales. C'est pourquoi nous avons déjà lancé plusieurs actions sur l'ensemble du territoire de Cotelub à l'image de l'extension des consignes de tri qui permettent de réutiliser un maximum de matières recyclables et de réduire au maximum la part des déchets destinés à l'enfouissement. Le projet French Mobilité proposera dès septembre un auto-stop sécurisé mais aussi la création d'aires de covoiturages dans nos villages et la mise en place du Troc Trajet. Par ailleurs, nous développons notre flotte de véhicules électriques pour les agents de la communauté de communes. Enfin, des actions ont été menées par un groupe d'habitants sur le territoire comme les centrales villageoises et la mise en place de photovoltaïque sur des bâtiments publics ou le challenge des familles à énergie positive pour consommer moins et mieux.

Quel est le plan d'actions et à quelle échéance ?

Le Plan Climat est en cours d'élaboration. Nous finalisons actuellement la phase de diagnostic pour établir ensuite la stratégie. La population est pleinement associée à la démarche d'élaboration du plan climat et l'ensemble des habitants est invité à remplir le questionnaire et à assister à la réunion publique du 27 septembre 2019 à 18 heures, à Ansouis place saint Elzear.



Le Parc naturel régional du Luberon a fait le choix de l'écotourisme, pour conjuguer développement économique, préservation et découverte de la nature. Il privilégie un tourisme basé sur l'immersion et l'observation. Avec ses 3 thématiques phares, vélotourisme, œnotourisme et géotourisme, il s'agit de partir à la découverte des paysages, de la faune et de la flore de la région, et surtout à la rencontre de ses habitants.

Les 19 et 20 octobre 2019, participez au **ALL RIDE VTT LUBERON**, qui part du Château de l'environnement à Buoux (84480), site historique emblématique. À chacun son défi, entre beauté paysagère et patrimoines remarquables du Parc naturel régional du Luberon

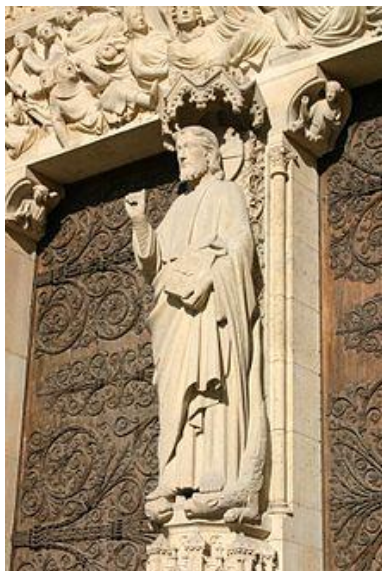
Samedi 13 octobre 2018 le Jour de la Nuit est une opération nationale visant à informer sur les conséquences de la pollution lumineuse. Le temps d'un soir, il s'agit d'inviter le grand public à retrouver le charme de la nuit noire et la beauté d'un ciel préservé de toute nuisance lumineuse ; et il s'agit aussi d'économiser de l'énergie... Plusieurs communes éteignent déjà leur éclairage toute l'année. Pourquoi ne ferions-nous pas un essai ?

UN PEU D'HISTOIRE

Parmi les habitants de St Martin, se trouve un homme très discret, présent aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, portant un nom d'origine Anglaise « BALFOUR » d'où le questionnement de certaines personnes sur sa participation aux cérémonies françaises.

Mais qui est donc Monsieur BALFOUR ?

Sa mère, Anne Geoffroy-Dechaume, chanteuse classique, a épousé un anglais : Stephen Balfour. Anne était l'arrière petite-fille d'Adolphe-Victor Geoffroy-Dechaume, sculpteur né à Paris en 1816. On peut voir ses statues les plus connues - les douze apôtres - sur les colonnes de Notre-Dame de Paris. Il travaillait de concert avec Eugène Viollet-Le-Duc.

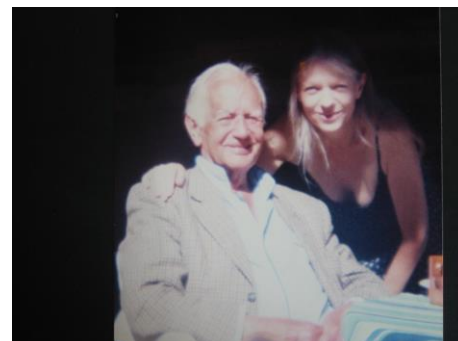


Son père, Charles, artiste peintre et ami de Clémentine et Winston Churchill a servi dans le 33^e régiment d'infanterie pendant la guerre de 14/18 où il a perdu une jambe. Il est décédé le jour du débarquement de 1944.

Anne avait 9 frères et sœurs, dont Antoine, qui durant la 2^e guerre mondiale a joué un rôle important dans la résistance. Arrêté à Dunkerque, avec son frère Jean-Pierre, il a été déporté à Buchenwald le 20 janvier 1944 (décédé en 2000 il était musicologue, claveciniste, organiste et compositeur français)

Jean-Pierre a réussi à s'enfuir et avec son frère Denis, ils ont combattu contre la division SS « Das Reich » tristement célèbre (Oradour Sur Glane).

Antoine



Marie-France, sœur d'Anne, également résistante, aidait, depuis 1941, les pilotes alliés en fuite, savait à la fois se servir d'une arme et fabriquer une bombe, participait au sabotage des voies ferrées en vue du débarquement des alliés (elle est morte en 2001 à 81 ans).

Sylvie, la sœur cadette a épousé Bernard De Gaulle, neveu du Général, maquisard évadé de France par l'Espagne.

Anne et son époux, fonctionnaire dans l'administration d'Hong-Kong, ainsi que leurs enfants, ont été arrêtés par les japonais et transférés dans les locaux de l'université « Santo Tomas » située aux Philippines et transformée en camp de concentration où ils sont restés 1 an. Ils ont été libérés par les Alliés en 1945.

Vous comprendrez pourquoi, David BALFOUR, né à Hong-Kong en 1935, bien que portant un nom anglais, se sent très français au vu du glorieux passé de ses ancêtres.



Marie-France

Secrétariat : 8h/12h du lundi au vendredi – 13h30/16h30 mardi et vendredi - Tél 04 90 77 61 02

Courriel : mairiestmartin3@orange.fr - **site internet :** saintmartindelabrasque.com

Pas d'ouverture l'après-midi pendant les vacances scolaires

Conseils municipaux : 09/09 – 07/10 – 18/11 – 16/12

Conseils communautaires : 03/10 et 19/12 à 18h30 lieu non défini

Architecte conseil : 13 et 27/09 et 11 et 25/10 à 15h30 - prendre RDV en mairie. Voir site internet mairie

Conseillers Départementaux :

Noëlle Trinquier : en mairie 1 mercredi/mois à 09h - RDV au 07 86 91 76 64

Jean-François Lovisol : pour un RDV contactez le 04 90 16 22 75

Conseiller Régional : Stéphane Sauvageon : pour un rendez-vous contactez le 06 24 09 30 39

Député : Julien Aubert sur rendez-vous au 04 90 67 94 12 - www.julienaubert.fr